

LES COUVERTURES RURALES TRADITIONNELLES EN FRANCE



Lagrasse (Aude), 1994. l'enchevêtrement des toitures d'un village des Corbières.

Ce document peut-être librement utilisé et diffusé, à l'exclusion de tout usage lucratif

© Jean-Yves Chauvet janvier 2014

La carte des couvertures en France n'est pas précisément établie. Certes, Nicolle Vallery-Radot, à la suite de Jean Bruhnes, de Jean Bruhnes-Delamarre et de Pierre Deffontaines, s'est taillée un franc succès en publiant en 1976, « Les toits dans le paysage ». Cette belle brochure présentait l'aire d'extension des différents matériaux de couverture visibles dans nos campagnes, avec une certaine justesse sur un plan général mais beaucoup d'erreurs et d'imprécisions au niveau des détails. La carte publiée en 1978 par l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France, dans « l'Encyclopédie des métiers, l'Art du Couvreur », avec la contribution des Architectes des Bâtiments de France, est plus bien plus fiable mais elle comporte quelques erreurs, par exemple, l'indication de tuile écaille au lieu d'ardoise dans le nord mosellan, ou de lauze de schiste en place de lave calcaire dans l'îlot centre-est de celle-ci. Elle interdit par ailleurs au chercheur de disposer



d'une cartographie précise des frontières des matériaux de couverture et des toitures à l'échelle communale.

Moustier-Sainte-Marie (Alpes-de-Haute-Provence), des rues finement tranchées dans la masse des maisons.

Il convenait donc de reprendre cette étude en

délimitant plus précisément les frontières de toitures et en appréciant la zone de transition de chaque matériau de part et d'autre d'une ligne, profonde la plupart du temps, d'une dizaine de kilomètres. Les transitions brutales sont effectivement assez rares. Seules, les cartes Michelin, à échelle 1/200 000^e, situaient les frontières des matériaux de couverture avec assez de recul et de détails pour les rendre éloquentes. Elles pourraient être bien sûr complétées par les cartes I.G.N. au 1/25 000^e ou du moins au 1/50 000^e dans les régions d'habitat dispersé, à condition que la représentation au 1/200 000^e ait déjà été effectuée. La numérotation des routes nationales et départementales étant susceptible de changer, nous avons daté ces cartes dans nos comptes-rendus.

A l'occasion de voyages réguliers et annuels dans l'ensemble de la France, dans le cadre d'une couverture photographique systématique des patrimoines d'architecture rurale, nous avons pris l'habitude d'adapter nos parcours au repérage des toitures à partir d'une observation méthodique procédant du nord au sud et d'ouest en est. Cette orientation valant autant pour la présentation générale des résultats sur l'ensemble de la France que pour le repérage des frontières sur chaque carte Michelin, nous rendons compte de ces observations de la façon suivante : découpage par frontières régionales et départementales allant de Flandres en Pyrénées et de Bretagne en Alsace ; présentation de chaque frontière selon l'ordre croissant de la numérotation des cartes Michelin ; au sein de chacune d'elles, distribution, dans l'ordre croissant des plis, des frontières de toitures, d'ouest en est et du nord au sud, le long des routes nationales et départementales sur lesquelles les observations ont été faites, à partir des localités situées en limite de l'aire d'extension de chacun des matériaux considérés.

*Saint-Cirq-la-Popie
(Lot), 1994, partage
entre la tuile creuse et
la tuile plate.*



Notre méthode de travail consistait à aller dans le sens du

matériau qui allait apparaître plutôt que dans celui qui disparaissait, l'observation du premier étant plus facile. Dès qu'un nouveau matériau se présentait sur l'itinéraire choisi, nous avons tracé un repérage de trois points rouges sur la localité correspondante, transformés en tirets puis en traits quand la présence du matériau devenait plus importante. Dans la mesure du possible, nous avons essayé de déterminer le « lieu de bascule » de ces matériaux, c'est-à-dire, la localité où s'effectuait véritablement la transition. Autant dire qu'il n'était pas toujours clairement révélé sur le terrain. La tuile mécanique ayant souvent fini par s'imposer sur l'aire d'extension de matériaux plus anciens, il pouvait être parfois difficile d'établir la présence historique de ceux-ci. Le phénomène a souvent été observé au niveau du contact entre la pierre et les anciennes tuiles plate ou canal.

Par hypothèse, nous avons alors retenu l'idée que la pierre s'étant dans l'ensemble assez bien conservée, l'apparition de tuiles mécaniques sur des toitures de plus faible pente correspondait, avec une grande probabilité, à l'ancienne présence de la tuile canal. C'est par exemple le cas entre la Margeride et le sud de la Haute-Loire. Ailleurs, ce pouvait être la nette différence de pente, tel qu'au niveau de la Montagne Bourbonnaise (Allier) qui témoignait de la frontière entre la tuile plate du nord et l'ancienne tuile creuse du sud. En ce cas, notre postulat paraissait d'autant plus fondé que le



passage supposé de cette frontière se montrait cohérent avec l'ensemble de nos relevés dans le même secteur.

Poul-Fétan (Morbihan) 1994, ce village du XVII^e siècle a été converti en écomusée. Le seigle d'origine de ces chaumières a fait place au roseau.

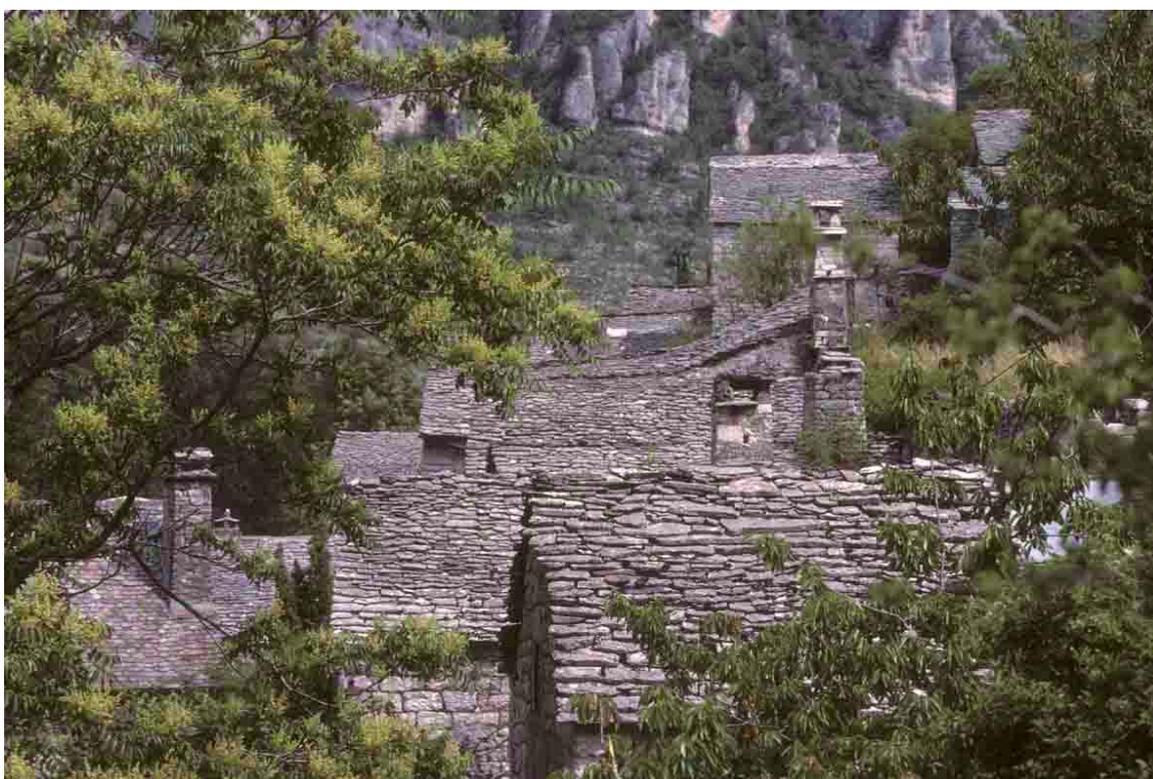
Reste à savoir dans quelle mesure ces observations peuvent prendre en compte l'évolution historique de la carte des coutures. Le chaume fut autrefois universel, les toitures de bois courantes, même hors montagne, les terres cuites moins représentées qu'aujourd'hui, l'ardoise plus rare jusqu'à la fin du XIX^e siècle, voire du XX^e. Nous ne prétendons donc pas saisir cette carte des toitures sur une grande amplitude historique et seules, l'analyse structurelle, l'archéologie et la recherche d'archives pourraient en éclairer la connaissance plus en profondeur. Au moins peut-on conclure que les observations actuelles permettent de saisir la carte des toitures dans son état, au moment où le phénomène d'architecture paysanne et traditionnelle a atteint son apogée, c'est-à-dire, des années 1880 aux années 1950, entre la période où elle a cessé de se produire et celle où l'architecture industrielle, caractérisée par des matériaux artificiels, a commencé à s'imposer massivement. Dans l'ensemble, la carte que nous observons ou que nous supposons aujourd'hui, devrait être assez proche de celles que les géographes pouvaient établir entre les deux guerres mondiales.

Bien évidemment, l'achèvement d'un tel travail ne pourra que résulter d'une œuvre collective. Le temps qui nous est raisonnablement donné pour l'accomplir avant la disparition de nombreuses toitures traditionnelles n'est que de vingt à trente ans. Il ne faut pas se tromper sur l'apparente

conservation des matériaux traditionnels dans de nombreuses régions, leur disparition risque de s'effectuer plus par vagues brutales que par lentes érosions. Elle est de toutes façons inéluctable dans la mesure où aucun matériau n'est éternel et où, sauf l'ardoise, plus aucun n'est encore aujourd'hui produit. Dès lors, il convient d'agir vite en espérant que d'autres chercheurs voudront bien nous rejoindre dans cette longue entreprise.

A ce travail de cartographie, j'ai ajouté la documentation sur la mise en œuvre de ces matériaux respectifs, rassemblée pour les besoins du livre « Les toits des pays de France ».

Jean-Yves Chauvet



Hauterive (Lozère), 1998, toits de lauze calcaires émergeant de la végétation.

Bibliographie

BRUHNHES Jean, « Les types régionaux de maisons et carte générale des toits » 32, chapitre 14 de *Histoire de la Nation Française*. Volume 1, Introduction générale: Géographie humaine de la France, Paris (1920), pp. 411-444. Carte mise à jour par M. Jean-Bruhnes Delamarre et Pierre Deffontaines.

CHAUVET Jean-Yves, *Les toits des pays de France*, 1996, Ed. Eyrolles.

LIBRAIRIE DU COMPAGNONNAGE, *Encyclopédie des métiers, l'art du Couvreur*, Association Ouvrière des Compagnons du Devoir.

VALLERY-RADOT Nicole, *Les toits dans le paysage*, Maison de Marie-Claire, Paris, 1977.



Saint-Robert (Corrèze), 1994. partage entre l'ardoise corrézienne et la tuile plate périgourdine, à la limite de l'îlot périgourdin-quercynois de la tuile plate.